La Croix-Rouge célèbre son 120e anniversaire : quel est son bilan aujourd'hui?

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **92 (1983)**

Heft 8

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Croix-Rouge célèbre son 120e anniversaire.

Quel est son bilan aujourd'hui?

Du 26 au 29 octobre 1863, une Conférence internationale mise sur pied par Henry Dunant siégeait à Genève, celle qui, précisément, donna naissance à la Croix-Rouge. Cette Conférence recommandait de créer des sociétés nationales pour seconder les services sanitaires des armées en temps de guerre. Elle a déclenché la Conférence diplomatique que le Conseil fédéral convoqua l'année suivant et qui aboutit à la signature de la première Convention de Genève et à l'adoption de l'emblème de la croix rouge sur fond blanc comme signe de protection.

36 participants de 16 pays prenaient part à la première Conférence. Pour la suivante, 25 pays étaient présents et actuellement 154 Etats sont signataires des Conventions de Genève. Il existe à ce jour dans le monde 131 Sociétés nationales de la Croix- ou du Croissant-Rouge.

La Croix-Rouge a connu des grandes périodes de croissance après la Première Guerre mondiale et à l'époque de la décolonisation massive, dans les années soixante. La Croix-Rouge s'étend maintenant au monde entier. Dans les Etats jeunes, il a fallu créer de toutes pièces une organisation nationale qui, souvent, ne disposait que de moyens financiers très restreints. En 1919 déjà, 30 Sociétés nationales Croix-Rouge se sont réunies et ont fondé la Ligue des sociétés nationales de la Croix-Rouge. Cette organisation faîtière encourage notamment le développement de jeunes Sociétés Croix-Rouge.

Personne ne l'ignore, la Croix-Rouge a été créée pour seconder les services sanitaires de l'armée en cas de conflit. En effet, il s'est avéré que ces services n'étaient pas suffisants pour soigner les soldats blessés sur le lieu du combat ou victimes d'épidémies. Durant la Première Guerre mondiale, cet objectif était primordial. Entre les deux guerres, il a perdu un peu de son impact (certaines sociétés nationales sont tombées en léthargie ou se sont vouées à d'autres tâches) et la guerre moderne et totale l'a rendu un peu désuet.

Et pourtant, la Croix-Rouge a conservé un champ d'action très vaste dans les pays où la guerre a sévi, tant le manque de vivres, de médicaments et la détresse de la population civile sont importants. De nouveaux services ont été créés, autour du malade, et sont assurés par des non-professionnels: soins de base, travail social qui consiste à rendre de menus services à des gens hospitalisés ou à des personnes vivant seules, coopération à la rééducation de blessés de guerre et d'autres handicapés; services d'ambulances, de sauvetage en montagne, sur l'eau, sur la route, clubs de personnes âgées; il existe aussi des colonies de vacances, des homes d'enfants ou de personnes âgées gérés par la Croix-Rouge. La généralisation des transfusions de sang a fait croître la demande en sang. Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge ont orchestré des campagnes de don de sang volontaire et gratuit. Souvent, la société nationale Croix-Rouge exploite elle-même un ou plusieurs centres de transfusion sanguine. Il existe d'ailleurs beaucoup d'hôpitaux Croix-Rouge.

Après que les pays industrialisés eurent «digéré» les séquelles des deux guerres, les problèmes de l'aide aux pays en voie de développement se sont ensuite imposés. Des conflits armés ont hélas à nouveau éclaté et la Croix-Rouge suisse et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge essaient de venir en aide aux victimes, la plupart du temps par le canal de la Ligue, sur la base de contrats bilatéraux ou par l'intermédiaire du CICR plus particulièrement chargé de tâches de protection et d'assistance.

Le CICR n'intervient pas seulement sur le lieu du conflit (actuellement il est présent dans trente endroits différents). Il accomplit également un travail nécessaire et précieux au niveau juridique. Il a grandement contribué à la conclusion, en 1977, de deux protocoles additionnels aux Conventions de Genève qui tiennent compte des données nouvelles de la guerre moderne et portent aussi sur la suppression des armes atomiques et des armes dites conventionnelles qui causent des souffrances inutiles à la population.

Au niveau suisse maintenant, la Croix-Rouge suisse, qui compte septante sections, déploie son activité dans presque tous les domaines dont nous avons déjà parlé. Le rapport annuel de 1982 (que l'on obtient gratuitement auprès du Secrétariat central) nous renseigne à ce sujet. Notre travail sur le territoire national s'est grandement développé, dans le domaine de la santé et des affaires sociales en particulier. Notre organisation centrale gère un budget de 100,6 millions de francs. De ce total, 15,7 millions ont été consacrés à l'aide à l'étranger.

Voici, brièvement résumée en quelques chiffres, notre activité au niveau national. Les 114 **écoles de personnel soignant, médico-technique et médico-thérapeutique** reconnues par la CRS, ont délivré 3270 certificats de capacité et diplômes. L'**Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse** a formé 260 infir-

miers et infirmières-chefs, infirmiers et infirmières d'unité de soins et infirmiers et infirmières enseignants. Le Service de la Croix-Rouge tient 4200 femmes, appartenant pour la plupart aux professions de la santé, à disposition du service sanitaire coordonné. 14300 personnes ont suivi un **cours:** soigner chez soi, puériculture, babysitting, vieillir en bonne santé et cours de préparation aux soins de base.

6000 assistants et assistantes bénévoles de la Croix-Rouge donnent un peu de leur temps aux services des transports automobiles et des visites. Les vingt-cinq centres Croix-Rouge d'**ergothérapie** ambulatoires ont soigné 3500 patients. Le **service social** est venu en aide à 300 familles et personnes seules dans le besoin. Le nombre des **réfugiés** dont la Croix-Rouge suisse s'occupe dans notre pays (Tibétains, Indochinois et Polonais notamment) a passé de 1900 en 1981 à 2650 en 1982. Le **service de transfusion sanguine** de la CRS couvre l'ensemble des besoins de nos hôpitaux et médecins en sang et produits dérivés du sang, grâce au système du don de sang volontaire et gratuit; il a procédé cette année à 617000 prises de sang.

La Centrale du matériel de la CRS a envoyé **1700 tonnes de secours divers à l'étranger,** surtout des vivres, des médicaments, des tentes, des couvertures, des vêtements. 85 **délégués** ont été envoyés sur place. 65 pays au total ont bénéficié de notre aide.

Certaines Sociétés nationales de la Croix-Rouge ont d'autres priorités pour leurs activités. Dans les pays en voie de développement surtout, elles mettent l'accent sur l'aide médicale de base, les premiers secours et l'éducation en matière de santé. Beaucoup ont une Croix-Rouge Jeunesse très active.

Les 131 Sociétés nationales de la Croix-Rouge sont bien entendu tenues de seconder les autorités dans leurs activités en faveur du bien-être général de la population. Cette obligation morale peut entraîner de cas en cas une certaine limitation de leur liberté d'action. D'autre part, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge sont des partenaires indispensables de l'Etat à qui elles fournissent des prestations gratuites et qu'elles peuvent influencer en raison de leurs principes humanitaires. ■

Découverte d'une nouvelle photographie d'Henry Dunant

A l'occasion du 120e anniversaire de la Croix-Rouge, le 29 octobre 1983, la Croix-Rouge suisse et la Société Henry Dunant publient une nouvelle photographie d'Henry Dunant récemment découverte. Jusqu'ici, on ne possédait que trois photographies de Dunant datant de l'époque de la fondation de la Croix-Rouge.